




Informations de base	
<b>2006/0040(CNS)</b> CNS - Procédure de consultation Directive	Procédure terminée
Régime phytosanitaire: lutte contre le pou de San José (abrog. directive 69/466/CEE). Version codifiée  Abrogation <a href="#">2013/0141(COD)</a>  <b>Subject</b>  3.10.09.02 Phytosanitaire, phytopharmacie	

Acteurs principaux				
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>		<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>JURI</b> Affaires juridiques		GARGANI Giuseppe (PPE-DE)	21/06/2006
Conseil de l'Union européenne	<b>Formation du Conseil</b>		<b>Réunions</b>	<b>Date</b>
	Affaires économiques et financières ECOFIN		2759	2006-11-07
Commission européenne	<b>DG de la Commission</b>		<b>Commissaire</b>	
	Service juridique		BARROSO José Manuel	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
16/03/2006	Publication de la proposition législative	COM(2006)0123 	Résumé
15/05/2006	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
12/09/2006	Vote en commission		Résumé
09/10/2006	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	<a href="#">A6-0322/2006</a>	
12/10/2006	Décision du Parlement	<a href="#">T6-0406/2006</a>	Résumé
12/10/2006	Résultat du vote au parlement		
07/11/2006	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
07/11/2006	Fin de la procédure au Parlement		
11/11/2006	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2006/0040(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Directive
Modifications et abrogations	Abrogation <a href="#">2013/0141(COD)</a>
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 094 Traité CE (après Amsterdam) EC 037
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	JURI/6/35035

Portail de documentation				
<b>Parlement Européen</b>				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">A6-0322/2006</a>	09/10/2006	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">T6-0406/2006</a>	12/10/2006	<a href="#">Résumé</a>
<b>Commission Européenne</b>				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Document de base législatif	<a href="#">COM(2006)0123</a> 	16/03/2006	<a href="#">Résumé</a>	
<b>Autres Institutions et organes</b>				
Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	<a href="#">CES0963/2006</a>	05/07/2006	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Parlements nationaux	<a href="#">IPEX</a>	
Commission européenne	<a href="#">EUR-Lex</a>	

Acte final

## Régime phytosanitaire: lutte contre le pou de San José (abrog. directive 69/466/CEE). Version codifiée

2006/0040(CNS) - 12/10/2006 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de consultation de M. Giuseppe **GARGANI** (PPE-DE, IT), le Parlement européen a approuvé la proposition de directive du Conseil concernant la lutte contre le pou de San José (version codifiée).

## Régime phytosanitaire: lutte contre le pou de San José (abrog. directive 69/466/CEE). Version codifiée

2006/0040(CNS) - 16/03/2006 - Document de base législatif

OBJECTIF : codification de la législation concernant la lutte contre le pou de San José.

ACTE PROPOSÉ : Directive du Conseil.

CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification de la directive 69/466/CEE du Conseil du 8 décembre 1962 concernant la lutte contre le pou de San José.

La nouvelle directive se substituera aux divers actes qui y sont incorporés; il en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

## Régime phytosanitaire: lutte contre le pou de San José (abrog. directive 69/466/CEE). Version codifiée

2006/0040(CNS) - 07/11/2006 - Acte final

OBJECTIF : codification de la législation concernant la lutte contre le pou de San José.

ACTE LÉGISLATIF : Directive 2006/91/CE du Conseil.

CONTENU : le Conseil a adopté une directive (version codifiée) concernant les mesures minimales à prendre dans les États membres pour lutter contre le pou de San José (*Quadraspidiotus perniciosus Comst.*), qui est l'un des organismes nuisibles les plus dangereux pour les plantes dicotylédones ligneuses, et pour prévenir sa propagation.

Cette directive codifie et abroge la directive 69/466/CEE concernant la lutte contre le pou de San José: elle se substitue aux divers actes qui y sont incorporés en les regroupant et en y apportant uniquement les modifications requises par l'opération même de codification.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 01/12/2006.